

MIGRATIONS ARIÉGEOISES EN TERRES LANGUEDOCIENNES : L'EXEMPLE DES SUCATELS À CAZOULS-LÈS-BÉZIERS (1863-1936)

Yvan Crouzet

La colonisation de la plaine languedocienne par le vignoble, dont les prémices remontent au XVIII^e siècle¹, prend une ampleur considérable au siècle suivant. La mise en place progressive de cette véritable monoculture, dont Béziers devient la capitale mondiale, va nécessiter toujours plus de bras, que la seule main d'œuvre locale ne peut fournir, et s'accompagne donc d'importants déplacements de populations².

Dans le Biterrois justement, et plus précisément encore dans la bourgade de Cazouls-lès-Béziers, Tarnais et Aveyronnais fournissent dans un premier temps l'essentiel de cette main d'œuvre « étrangère ». Mais bien vite, des Ariégeois, et parmi eux des natifs de la commune de Suc-et-Sentenac - que nous appellerons indistinctement Sucatels³ - dans le Haut Vicdessos, vont venir grossir le flot de

1 Andréani, Roland, Michel, Henri, *Hautes et basses terres languedociennes*, Montpellier, Publication de l'Université Paul Valéry Montpellier III, 2006, p 135.

2 Chatelain, Abel, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'Université de Lille III, 1976, 1213 p.

3 Les Sucatels sont en fait les habitants du seul village de Suc, ceux du village de Sentenac sont appelés Sentenacois et l'on appelle *Bourdalous* les habitants des Bordes-de-Suc.

ces journaliers agricoles auxquels les populations locales donnent le sobriquet collectif de *gavach*, terme sur lequel nous reviendrons. Ainsi, en recoupant les informations puisées à diverses sources, autant livresques qu'archivistiques, telles les dénombremments de populations, les registres d'état civil, les recensements militaires et les actes notariés, nous avons pu établir une liste de 260 sucatel ayant vécu ou simplement séjourné à Cazouls entre 1863 et 1936. Compte tenu des imprécisions relatives à ces documents et aux cas, fréquents, d'homonymies, cette liste n'est sans doute pas exhaustive, mais elle suffira à étayer notre propos et à redonner quelques couleurs à ces ombres du passé.

Après avoir brossé un rapide tableau du contexte socio-économique prévalant dans les communes de Suc-et-Sentenac et de Cazouls-lès-Béziers en ce milieu de XIX^e siècle, nous établirons le profil type du migrant sucatel grâce à des indicateurs tels que l'âge, le sexe, le statut matrimonial et le niveau d'instruction. Nous ferons ensuite apparaître combien le phénomène migratoire que nous décrivons a été très fluctuant au cours du temps et nous verrons surtout à quel point ces fluctuations furent intimement liées à l'histoire même du vignoble biterrois. Enfin, nous évoquerons la durée de séjour à Cazouls de ces migrants sucatel et mettrons en évidence la corrélation existant entre cette durée et la nature des activités professionnelles qu'ils étaient en mesure d'y exercer.

Du pays du « *mal foc del cel*⁴ » ... à celui de « *los cap de gèis*⁵ »

La commune ariégeoise de Suc-et-Sentenac déploie la majeure partie de ses 3 169 hectares sur la vaste soulane d'une vallée glaciaire étroite et encaissée que domine le granit abrupt du Pic des Trois Seigneurs (2 199 m). Drainée par les rivières éponymes du Suc et du Sentenac, la vallée possède une orientation ouest – nord-ouest, est – sud-est, assez inhabituelle dans le massif, lui permettant de bénéficier d'influences climatiques à la fois atlantiques et méditerranéennes. La population, essentiellement constituée de petits et même de très petits propriétaires mais aussi d'artisans, se répartit entre le village de Suc, qui fait office de chef-lieu, celui de Sentenac et le hameau des Bordes de Suc. Les gens s'expriment en occitan, dans un parlé du dialecte languedocien, une langue qu'ils manient avec dextérité et un humour aussi tranchant que la *gabinette*⁶ d'un seigneur. Mais, en ce milieu de XIX^e siècle, l'humour ne suffit plus tant les indicateurs socio-économiques de la commune sont défavorables.

4 Littéralement « mauvais feu du ciel ». L'un des jurons préféré des anciens sucatel.

5 Littéralement « Les têtes de plâtre ». Cf. Achard, Claude, *Les uns et les autres, dictionnaire satirique des sobriquets collectifs de l'Hérault*, Béziers, Centre International de Documentation Occitane, 1982, p. 41.

6 Nom du couteau utilisé pour saigner les porcs.



Suc (au fond) et Sentenac au début du XX^e siècle (collection de l'auteur).

Au niveau démographique tout d'abord, la poussée entamée quelques décennies plus tôt, atteint son maximum historique en 1851 avec 1 387 habitants⁷. Malgré la forte surmortalité imputable à l'épidémie de choléra qui sévit entre septembre et octobre 1854⁸, la courbe repart à la hausse pendant plus d'une décennie pour atteindre 1 306 habitants en 1866. Jamais la commune n'a eu un aussi grand nombre de bouches à nourrir et de bras à occuper.

Or, l'activité économique - qui s'incarne, comme partout ailleurs sur le canton de Vicdessos, dans le triptyque : élevage, agriculture et exploitation du minerais de fer - va révéler ses faiblesses structurelles en s'avérant incapable de gérer cette augmentation de population.

En effet, sans parler des animaux de basse-cour, poulets et lapins, ou du porc généralement engraisé par chaque famille, l'élevage est le socle du système économique local, socle qui repose entièrement sur les épaules de la Tarasconnaise (*Ovis aries iberica*), une bête rustique, haute sur pattes, dotée de cornes fortes et d'un profil busqué⁹. Les statistiques agricoles indiquent qu'en 1857¹⁰ la commune en abrite quelque 3 000 têtes, soit une moyenne de 2,4 par habitant. Cependant, la taille des troupeaux est souvent modeste comme les revenus générés par l'éle-

7 AM Suc-et-Sentenac.

8 Dengerma, Joseph, *Suc et Sentenac, histoire d'un coin des Pyrénées Ariégeoises*, Foix, Imprimerie Fra, 1934, p. 119 et 120.

9 Chevalier, Michel, *La vie humaine dans les Pyrénées Ariégeoises*, Paris, Éditions M.-Th. Génin, Librairie de Médecis, 1956, p. 289.

10 AD Ariège : 12M 111/5.

vage : produits de la *gazaille*¹¹ et vente de quelques bêtes aux foires d'automne et de la laine au printemps, restent maigres, espacés dans le temps et en tout cas insuffisants pour faire vivre une famille souvent nombreuse.

Aussi, l'élevage se combine-t-il avec une agriculture de subsistance, dans laquelle seigle, sarrasin et pommes de terre monopolisent plus de 80 % des terres cultivables¹². Cependant, les contraintes liées à l'altitude, 1 474 m de moyenne, à la forte déclivité du terrain et à l'extrême morcellement de la propriété, rendent l'exploitation du terroir agricole compliqué, pénible et particulièrement aléatoire, comme le prouvent les doléances récurrentes adressées à la préfecture par les édiles locaux¹³. En 1850, 1851 et 1854, des orages de grêle causent de tels dégâts aux cultures que des aides sont finalement accordées par le gouvernement¹⁴. En fait, le produit des récoltes, celui de la pomme de terre excepté, est le plus souvent médiocre tant en quantité qu'en qualité. Non seulement la population ne peut que rarement compter sur des excédents, mais les déficits chroniques de sa production la rendent dépendante des céréales importées par voie de roulage et ne pouvant être acquises qu'à prix d'argent.

L'exploitation du minerai de fer, dernier pilier de cette économie locale, a tenté au long des siècles de pallier les insuffisances de l'agro-pastoralisme. Une charte de privilège, confirmée en 1272 par le comte de Foix Roger Bernard III¹⁵, autorise en effet les habitants du consulat de Vicdessos à exploiter librement le gisement de Rancié, situé sur la commune de Sem. Une convention de 1347¹⁶ permet même le transport du minerai en Couserans pour l'échanger contre du charbon de bois qui fait alors cruellement défaut¹⁷. Ce négoce, qui nécessite un grand nombre de mules organisées en « voitures », emprunte notamment le Port de Lers, un col de montagne situé sur la commune de Suc-et-Sentenac. Les Sucatels prennent évidemment une part active dans ce commerce, les registres paroissiaux révélant d'ailleurs qu'au XVIII^e siècle un tiers des chefs de famille est voiturier¹⁸. Cependant, l'ouverture à la circulation de la route entre Foix et Saint-Girons au cours des années 1830 puis, en 1857, celle de la route plus directe entre Saint-Girons et Tarascon-sur-Ariège via Massat¹⁹, sonne le glas de cette activité.

11 - Pratique permettant d'introduire sur les estives des troupeaux étrangers à la commune, contre une rétribution en argent ou en nature (agneaux).

12 Crouzet, Yvan, « Les piliers de l'alimentation dans le canton de Vicdessos au XIX^e siècle », *Archives ariégeoises* n°5, Foix, 2013, p. 123 à 148.

13 AD Ariège : 12M 111/1, 12M 111/2, 1C 27.

14 Dengerma, Joseph, *idem.*, 1934, p. 120.

15 Rauzaud, Henri, *La mine de Rancié, depuis le Moyen Âge jusqu'à la Révolution*, Toulouse, Imprimerie et Librairie Édouard Privat, 1908, p. 23 et suiv.

16 Rauzaud, Henri, *idem.*, p. 33.

17 Chevalier, Michel, *ibid.*, p. 639.

18 Dengerma, Joseph, *ibid.*, p. 149.

19 David, Maurice, « Le développement des routes et des chemins en Ariège vu à partir de la commune de Rabat-les-Trois-Seigneurs », *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, Tome XXXIX, Saint-Girons, 1984, p. 15 et 18.

En 1851 le village ne compte plus que dix voituriers²⁰.

Avec des ressources alimentaires toujours incertaines ou devant être monnayées, avec une population en constante hausse et après l'effondrement des circuits économiques traditionnels, le besoin de main d'œuvre dans le vignoble languedocien est une opportunité qui tombe à point nommé pour les Sucatels.

De multiples changements attendent celles et ceux qui prennent la décision d'aller travailler au *païs bas*.

Tout d'abord, un changement radical de décor : en effet, avec une altitude moyenne de 110 m, la commune de Cazouls-lès-Béziers offre le paysage typique de la plaine biterroise laquelle, adossée au massif de l'Espinouse qui en matérialise, au lointain, la limite septentrionale, descend en paliers successifs jusqu'au littoral méditerranéen. Arrosé au levant par le cours de l'Orb, qui a enrichi de ses sédiments une terre essentiellement argilo-calcaire, Cazouls étale nonchalamment ses 3 846 hectares en de douces ondulations que viennent cependant perturber quelques puechs, ces éminences rocheuses aux pentes parfois escarpées.

Ensuite un changement d'échelle du cadre de vie lié à l'importance relative de l'agglomération de Cazouls et de sa population : en tournée d'inspection dans le diocèse de Béziers vers 1787, le baron de Ballainvilliers, intendant du Languedoc, qualifiait déjà Cazouls et ses 2 000 habitants de « bourg »²¹. Si en 1851 la population n'est encore que de 2 192 âmes, elle connaît une augmentation rapide et constante au cours des années 1850-1860²² : à l'arrivée des premiers migrants sucatels, Cazouls est deux fois plus peuplée que leur commune d'origine. La population locale, qui elle aussi parle languedocien, vit à plus de 90 % dans le bourg proprement dit, qui s'étend en de nouveaux quartiers : 83 maisons sont construites entre 1851 et 1866²³, et le reste, entre 5 et 7 % selon les époques, se répartit entre les métairies dispersées dans le finage. En 1851, on compte ainsi 21 « maisons de campagne » pouvant accueillir 25 ménages. Leur nombre ne cessera d'augmenter pour atteindre un maximum de 34 en 1921, les plus importantes restant Combelles et Savignac-le-Haut qui obtiennent même le statut de hameaux lors des recensements de 1866 et de 1872²⁴.

20 Dengerma, Joseph, *ibid.*, p. 149.

21 Péronnet, Michel, *idem*, p. 122.

22 <http://www.cassini.ehess> (consulté le 6 avril 2016).

23 AD Hérault, recensement en ligne : 6M 331.

24 *Ibid.*



Cazouls-lès-Béziers au début du XX^e siècle (collection de l'auteur).

Cazouls offre par ailleurs un large éventail de services publics, comme celui de l'agent rural, du cantonnier, du garde champêtre, du buraliste, du sergent de ville, de l'agent des postes sans oublier celui du curé, du vicaire et des deux instituteurs. L'agglomération compte en outre dans ses rangs des personnels plus rares tels un notaire, un vétérinaire, un pharmacien et surtout un médecin. Enfin, sept Sœurs de la charité, assistées de deux servantes, se dévouent auprès des nécessiteux à l'hospice Saint-Jean.

On peut enfin évoquer des changements d'ordre professionnel, car, bien qu'habitué au travail de la terre, les sucateles sont globalement ignorants des soins spécifiques à apporter à la vigne. Or à Cazouls, comme partout en Languedoc, la plante est de plus en plus au centre de la vie économique. Le sous-préfet de Béziers en fait d'ailleurs l'amer constat en 1860 au revers de l'état des récoltes en grains et autres farineux²⁵ : « La vigne, principale culture de l'arrondissement, prend une extension toujours croissante à cause de la cherté du vin. Aussi, la culture des céréales est elle réduite dans beaucoup de localités au strict nécessaire, dans d'autres, le produit ne suffit pas même pour alimenter le pays ». En 1857, Cazouls-lès-Béziers revendique encore 210 hectares de froment, 30 de seigle et 35 d'avoine, mais déjà 2 000 hectares de vignes²⁶; quant à sa production viticole, elle est passée de 14 485 hectolitres en 1813²⁷ à plus de 50 000 en 1856²⁸.

25 AD Hérault : 6 M 1216.

26 AD Hérault : 6M 1707.

27 AD Hérault : 6 M 1693.

28 AD Hérault : 6 M 1706.

Le secteur artisanal reflète d'ailleurs cette prééminence de la viticulture : « maréchaux à forge », cordiers, bourreliers et charrons, taillandiers et tonneliers, distillateurs, fabriquent et réparent outils et matériels rendant possible l'entretien des vignes, fournissent les harnachements des animaux de trait, indispensables renforts lors des labours et des vendanges, et permettent enfin la fabrication du vin ou du fameux trois-six, un alcool issu de la distillation du marc de raisin. D'autres types d'activités ou « industries » sont néanmoins présentes telle l'industrie extractive, notamment celle du gypse transformé en plâtre et qui vaut aux Cazoulins leur sobriquet. Enfin, les domaines du bâtiment, de l'alimentation et de l'habillement, sont également bien représentés.

Voici ce nouvel environnement à la fois proche, notamment par la langue, et pourtant si éloigné, dans lequel les migrants sucateles vont devoir trouver une place malgré une certaine hostilité des autochtones.

Les Gavachs

Avant d'entreprendre la présentation détaillée du groupe de migrants sucateles, définissons le mot « *gavach* » qui servait à les désigner eux et leurs semblables : francisé sous la forme « *gavache* », ce vocable apparaît dans le complément du Dictionnaire de l'Académie française de 1847²⁹ ; tiré de l'espagnol « *gavacho* », il désigne un homme misérable et mal vêtu. En 1873, Émile Littré surenchérit dans son Dictionnaire de la langue française³⁰, non seulement le « *gavache* » est pauvre et en haillons, mais en outre il est lâche et sans honneur. Dans le Trésor du Félibrige³¹ de 1878, la Bible du provençal, c'est un goinfre, un grossier, un rustre qui parle mal la langue. Enfin, on apprend dans le Nouveau Larousse Illustré de 1898³² qu'en Espagne ce terme méprisant désigne les montagnards pyrénéens, mais s'applique en Gironde à toute personne étrangère au pays, ce qui semble également être le cas en Biterrois.

Sans doute l'origine de ce terme est plutôt à rechercher dans la langue d'oc³³ où « *gavach* » désigne le blé noir ou sarrasin (*Fagopyrum esculentum* M.). Pratiquement inconnu des populations de la plaine, c'est pourtant, avec le seigle, la seule céréale³⁴ dont disposent les montagnards. À titre d'exemple, en 1857 on cultive 30 hectares de sarrasin à Suc-et-Sentenac³⁵, contre 5 hectares seulement dans tout l'arrondissement de Béziers³⁶. Produisant une farine brune, « sale », le sarrasin est cuisiné sous forme de bouillie ou de galettes, des aliments grossiers

29 Dictionnaire français moderne (XVIII^e-XIX^e), <http://www.lexilogos.com> (consulté le 16 mai 2016).

30 Dictionnaire français moderne (XVIII^e-XIX^e), <http://www.lexilogos.com> (consulté le 16 mai 2016).

31 Dictionnaire occitan (languedocien), <http://www.lexilogos.com> (consulté le 16 mai 2016).

32 Dictionnaire français moderne (XVIII^e-XIX^e), <http://www.lexilogos.com> (consulté le 16 mai 2016).

33 Alibert, Louis, *Dictionnaire Occitan-Français, d'après les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'Études Occitanes, 1966, p. 427.

34 Bien que n'étant pas une céréale du point de vue botanique, le sarrasin est cependant considéré comme tel.

35 AD Ariège : 12M 111/5.

36 AD Hérault : 6M 1707.

ne pouvant donc être consommés que par des gens pareillement sales et grossiers. On est ici en pleine imprécation d'ordre sympathique où contenu et contenant sont confondus pour mieux être mis à l'index et maintenus à la marge. Mais, il faudrait plus que du mépris enrobé dans un sobriquet pour dissuader des Sucatels poussés par leur situation économique difficile : ventre affamé, dit-on, n'a pas d'oreilles.

Quoiqu'il en soit, nous considérerons pour l'instant les 260 migrants sucatels que nous avons pu identifier comme faisant partie d'un groupe homogène. Ils ont en effet plusieurs points communs au premier rang desquels celui d'être né dans l'une des trois agglomérations de la commune, même si quelques individus sont originaires d'un autre village du canton, comme Charles Dengerma *Laliure*³⁷ natif de Vicdessos, ou même de villages situés hors de l'Ariège, telle Anne Marie Delpy *Manchou* née à Argeliers dans l'Aude. Ils partagent également le fait qu'au moins un de leurs parents est lui-même né sur la commune. Exceptions notables à ce double impératif : quatre orphelins, placés dès l'enfance à Suc où ils ont grandi et se sont mariés. Ainsi Gertrude, née à Foix en 1830, adoptée par la famille Gouzy *Patatas*, Magdelaine, exposée à Pamiers en 1834, Jules Virpé né à Toulouse en 1850, ou encore Maria Denjean, abandonnée à sa naissance à Foix en 1845.

La pauvreté est, sans aucun doute, le seul trait associé aux *gavachs* que l'on puisse effectivement appliquer aux migrants sucatels, issus dans leur grande majorité de la classe sociale la plus défavorisée, celle qu'au village la *vox populi* désigne comme *lés ré dé tout*³⁸, « les rien du tout ». Il s'agit de familles souvent nombreuses, comptant en moyenne 5 enfants ou plus avec un maximum de 10³⁹, propriétaires de quelques lopins de terre, guère plus de 1 hectare en général, et d'un troupeau dépassant rarement la vingtaine d'ovins. Ils représentent la majeure partie de la population des trois villages.

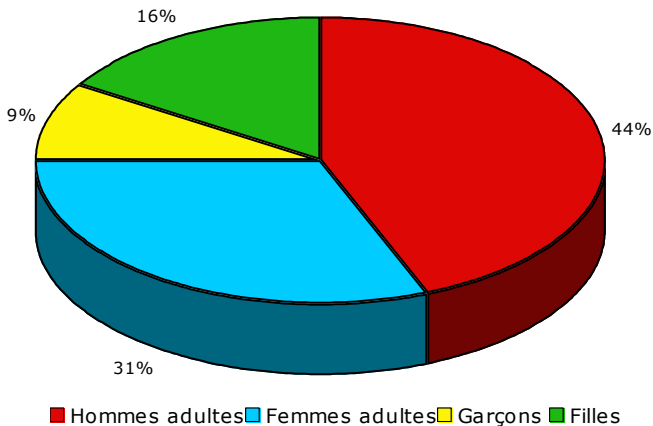
Comme on peut s'y attendre dans un contexte de migration économique, le groupe de 260 Sucatels est majoritairement composé d'adultes, 195 pour être précis (75 %), qu'accompagnent 65 enfants (25 %). L'âge, et notamment celui de la majorité civile, fixée à l'époque à 21 ans, est bien sûr le facteur déterminant pour différencier adultes et enfants, mais nous avons également fait intervenir d'autres facteurs comme la présence ou non des parents et la pratique d'une activité salariée. Ainsi, Jean Dhers de *Miquel*, âgé de 16 ans, domestique résidant chez l'un de ses cousins par alliance, ou Pauline Dengerma *Laliure*, âgée de 19 ans, elle aussi domestique, ont-ils été comptabilisés parmi les adultes. En tout, 17 mineurs, 4 jeunes filles et 13 jeunes hommes, relèvent de ce cas de figure.

37 La plupart des familles sucatelles sont dotées d'un surnom, sorte de second patronyme porté des générations durant. Cf. Ruffié, Jean-Louis, *La vie d'une population de montagnards dans les Pyrénées ariégeoises au XVII^e siècle*, Toulouse, Édité à compte d'auteur, 2011, p. 23 à 27.

38 Gouzy-Pinat, Paulette, *Afin que rien ne soit perdu*, Montpellier, Académie Européenne du livre, 1992, p. 33.

39 Dengerma (Joseph), *ibid.*, p. 197.

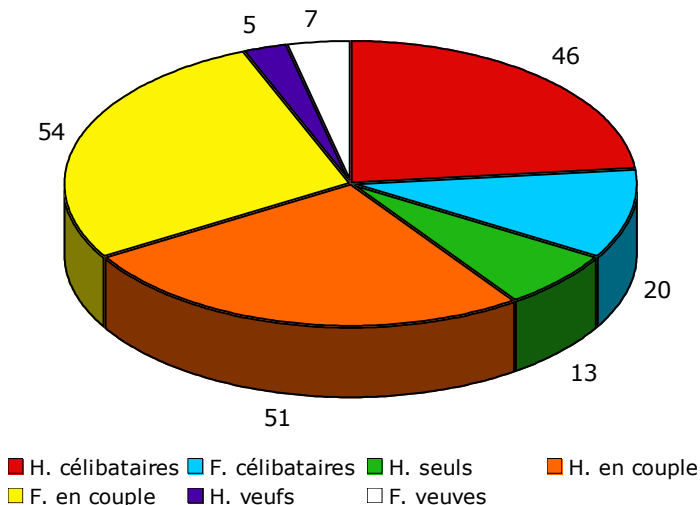
**MIGRATIONS ARIÉGEOISES EN TERRES LANGUEDOCIENNES :
L'EXEMPLE DES SUCATELS À CAZOULS-LÈS-BÉZIERS (1863-1936)**



Graphique n°1 : Répartition des migrants sucatels en fonction de leur âge et de leur sexe

Ce groupe de 195 adultes, est composé de 114 hommes (58,5 %) et de 81 femmes (41,5 %), dont l'âge moyen est de 40,1 ans, soit 39,7 pour les femmes et 40,5 pour les hommes. Du haut de ses 16 ans, Jean Dhers *de Miquel*, que nous venons d'évoquer, en est le benjamin, le doyen étant Antoine Delpy *Dragon* âgé de 86 ans. On peut en fait répartir les adultes en quatre catégories : les célibataires ; les hommes seuls ; les personnes en couple ; les veuves et veufs.

Les célibataires, au nombre de 66, parmi lesquels 20 femmes et 46 hommes, représentent 33,8 % de l'ensemble des adultes. Notons que l'âge moyen des femmes (30,2 ans) est ici légèrement supérieur à celui des hommes (27,1 ans), et également que plusieurs de ces célibataires ont pour l'époque un âge assez avancé : ainsi Françoise Bénazet *Labescot* ou Jeanne Marie Pinat *Capelut* respectivement âgées de 36 et de 35 ans, ou encore André Barbe *Bordeblanc*, âgé lui de 49 ans.



Graphique n°2 : Répartition des migrants sucatels adultes en fonction de leur statut matrimonial

On dénombre ensuite 13 hommes seuls, des hommes mariés qui ont choisi de laisser leur femme et, quand ils en ont, leurs enfants, au village. Ils représentent 5,7 % des adultes et ont un âge moyen de 35,4 ans, donc nettement supérieur à celui des hommes célibataires.

La catégorie des couples est de loin la plus importante puisqu'elle représente 53,8 % de la population adulte. Elle rassemble en effet 105 personnes, 54 femmes et 51 hommes, réparties en 61 couples. L'âge moyen est de 34,8 ans, soit 32,2 ans pour les femmes et 37,4 ans pour leurs époux. À l'exception de Charles Dengerma *Laliure* et de Jean Banat *Punté*, déjà répertoriés dans la catégorie des hommes célibataires, 16 conjoints ne sont pas originaires de Suc, six étant cependant originaires de l'Ariège, dont 2 hommes issus du canton de Vicdessos (villages de Saleix et d'Auzat). Quatre autres conjoints, 1 femme et 3 hommes, sont nés dans l'Hérault respectivement à Saint-Vincent-d'Olargues, Prémian, Capestang, et Lespignan, et une femme vient de la province de Lérida en Espagne. Les informations que nous possédons sur les 4 derniers conjoints, 2 hommes et 2 femmes tous de nationalité française, ne nous permettent pas de déterminer leur lieu de naissance.

Pour compléter ce tour d'horizon de la population adulte, ajoutons que 11 personnes (6,3 %), 7 femmes et 4 hommes, sont en situation de veuvage au moment de leur arrivée à Cazouls. Leur âge moyen est de 59,6 ans, 57,3 ans pour les femmes et 62 ans pour les hommes, Madeleine Gentil *Fabé*, 24 ans seulement et déjà veuve depuis deux ans, faisant figure d'exception.

Contrairement à ce que nous venons d'observer chez les adultes, on note dans le groupe des enfants une surreprésentation des filles qui constituent 63 % de l'effectif. Ce constat n'est en rien lié à une propension qu'auraient les Sucatelles à accoucher de filles, car, en réalité, c'est plutôt le contraire : sur les 1 192 naissances enregistrées sur la commune entre 1830 et 1860⁴⁰, 52 % concernent en effet des enfants de sexe masculin. On remarque également que l'âge moyen des garçons, 6,6 ans, est inférieur à celui des filles qui est de 8,1 ans. En fait, seuls 16,6 % des garçons sont âgés de 10 ans ou plus contre 36,6 % des filles. Il s'agit donc d'un choix délibéré de la part des familles de migrants. On peut effectivement penser que les garçons de plus de 10 ans sont restés au village pour aider leurs grands-parents à maintenir l'exploitation familiale, ou qu'ils ont été placés ailleurs en apprentissage ; quant aux jeunes filles nubiles, il est possible que les familles aient préféré garder un œil dessus jusqu'à leur mariage.

Les registres matricules de recensement militaire permettent de glaner des informations supplémentaires, notamment anthropométriques, sur les migrants sucatels, bien que seuls les hommes soient ici concernés : entre 1867 et 1925⁴¹, 15 garçons de 20 ans, nés à Suc mais résidant à Cazouls, passent par les bureaux du recensement de Béziers. L'échantillon étant de taille réduite, les informations sont

40 AD Ariège, état civil en ligne : 4E 3968, 4E 3969.

41 AD Hérault, registres matricules en ligne : 1R 880 à 1R 1392.

surtout indicatives. À l'exception de Jean-Marie Dhers *Mahoume*, classe 1871, dont le signalement précise que ses cheveux et sourcils sont noirs, les 14 autres conscrits (93 %) sont châains, empruntant toutes les nuances allant du clair au plus foncé. Onze d'entre eux (73 %) ont les yeux pareillement châains, là aussi avec une large palette de nuances. Jean-Baptiste Dengerma *Léri*, classe 1883, a les yeux gris, alors que Jean-Baptiste Delpy *Petitou*, classe 1918, et Joseph Denjean *Bioulant*, classe 1902, ont les yeux bleus, quant à Jean-Baptiste Denjean *Bioulant*, frère du précédent, classe 1911, ses yeux sont « jaune clair ». Tous en revanche présentent un visage de forme ovale. En ce qui concerne leur stature, elle oscille entre 156 cm pour le plus petit et 182 cm pour le plus grand. Avec une taille moyenne de 164 cm, les Sucatels sont dans la norme de l'époque, la stature moyenne du conscrit français étant de 162 cm pour les classes 1830-1850⁴², et de 165,8 cm pour la classe 1900⁴³. Avec ses cheveux châains clairs, ses yeux bleus et ses 182 cm, Jean-Baptiste Delpy *Petitou* fait figure d'exception.

Les registres matricules nous renseignent également sur le niveau d'instruction des conscrits, information qu'il convient cette fois de coupler avec celles notamment fournies par les registres de mariages et les actes notariés. Bien que moins précis sur le sujet, ces documents permettent de multiplier les occurrences, et surtout, de réintégrer les femmes dans l'étude. Tout d'abord, en ce qui concerne les 15 conscrits sucateles, tous sont nés entre 1850 et 1901, période au cours de laquelle l'alphabétisation a beaucoup progressé dans la commune qui compte trois établissements scolaires en 1873⁴⁴. Aussi, en dehors de quatre conscrits pour lesquels le niveau d'instruction n'est pas mentionné, tous les autres savent au moins lire, et 10 sont en mesure de signer leur nom. En plus de ces conscrits, nous avons pu distinguer 53 autres Sucatels, 24 femmes et 29 hommes, également nés entre 1850 et 1901. En croisant toutes les informations, on observe que 33 personnes (62,3 %), dont 11 femmes, savent signer, contre 20, dont 13 femmes, qui ne le savent pas. Ce taux baisse drastiquement chez les Sucatels nés durant la première moitié du XIX^e siècle, comme les registres d'état civil le confirment d'ailleurs largement. Sur un échantillon de 32 personnes, 15 femmes et 17 hommes, toutes nées avant 1850, 10 seulement (31,25 %), dont une seule femme, Madeleine Gentil *Fabé*, sont en mesure de signer leur nom.

De fait, les migrants sucateles partagent de nombreux points communs, y compris parfois des liens de parenté. Mais pour appréhender le phénomène migratoire dans son ensemble, il nous faut à présent adopter une perspective diachronique et déconstruire l'image de notre groupe homogène constitué dans un dessein purement statistique.

42 Charraud, Alain, Valdelièvre, Hélène, « La taille et le poids des Français », *Économie et statistiques*, vol. 132, n°1, 1981, p. 24.

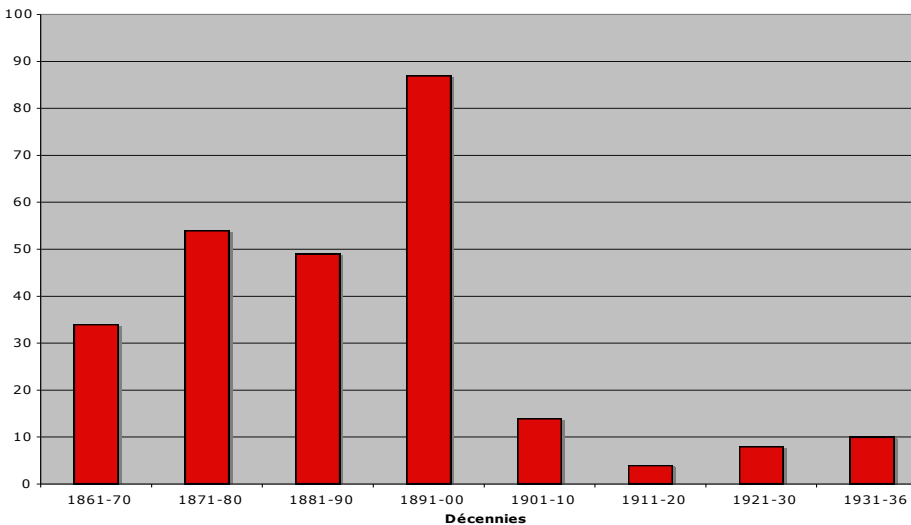
43 Pineau, Jean-Claude, « La stature en France depuis un siècle : évolution générale et régionale », *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, vol. 5, n°1, 1993, p. 258.

44 Dengerma, Joseph, *ibid.*, p. 146.

Extension du vignoble et migrations économiques : des phénomènes corrélés

En effet, l'homogénéité de notre groupe de migrants sucatels est bien une construction artificielle et on ne peut évoquer pour sa constitution un brusque mouvement de masse, mais plutôt le résultat d'une lente stratification étalée sur plus de 70 ans. Le graphique ci-dessous (graphique n°3) présente le détail par décennies du nombre de migrants sucatels arrivés à Cazouls. Il met en évidence tout d'abord la forte variabilité du phénomène dans le temps qui, nous allons le voir, s'explique par les aléas de la production viticole, ensuite son ralentissement brutal au début du XX^e siècle pour n'être plus qu'anecdotique jusqu'en 1936, date limite de cette étude.

La décennie 1861-1870 est une période particulièrement favorable pour l'économie viticole du Biterrois. En effet, depuis 1856 et grâce aux travaux de l'agronome Henri Marès (1820-1901), qui a mis au point la technique du soufrage à sec⁴⁵, on peut désormais combattre efficacement l'oïdium (*Erysiphe necator*). La victoire sur cette maladie cryptogamique se traduit à la fois par une extension du vignoble et par une progression constante des volumes produits. Dans le seul arrondissement de Béziers, on plante ainsi 3 000 hectares de vigne entre 1857 et 1860⁴⁶, le nombre d'hectolitres récoltés passant lui de 3,2 millions en 1860 à plus de 5,3 en 1871⁴⁷. Cette avancée scientifique s'accompagne par contre d'un surcoût pour les propriétaires contraints d'une part, à acheter du soufre et des pulvérisateurs, d'autre part, en raison de la multiplication des soins à apporter à la vigne, à solliciter plus souvent une main d'œuvre plus importante. Une aubaine en vérité pour les ouvriers agricoles.



Graphique n°3 : Nombre de migrants sucatels par décennies

45 Marès, Henri, *Manuel pour le soufrage des vignes malades*, Montpellier, J.-A. Dumas Éditeur, 1857, 94 p.

46 AD Hérault : 6M 1216.

47 AD Hérault : 6M 1220.

Bien que le recensement de 1861⁴⁸ ne révèle la présence d'aucun migrant sucatel dans les villages du Biterrois, nous savons que le phénomène de migrations vers le Languedoc commence au début des années 1860. On peut ainsi lire sur l'acte de naissance de Jean-Baptiste Marcellin Delpy *Putrète* en date du 22 mars 1862 que son père, Jean « Paillassou », agriculteur, est « absent du pays pour aller travailler de son état au canton de Béziers »⁴⁹. La première mention de Sucatels à Cazouls nous est fournie par un règlement de quittance enregistré le 6 mars 1863 devant maître Mijoulet, le notaire local⁵⁰. Ce document montre même qu'André « L'Agnel » Dandine *Clergue*, sa femme, Anne Delpy *Manchou*, et leur fils Jean, âgé de 5 ans, sont déjà installés à Cazouls depuis au moins deux mois. Six autres couples, parmi lesquels Barthélémy Delpy Patouqué et sa femme Marguerite Denjean *Bioulant* ou François Dengerma *Léry* et Marie Banat *Punté*, les rejoignent bientôt en ordre dispersé avec certains de leurs enfants. On compte également huit célibataires, dont cinq femmes et trois hommes, ainsi qu'un homme seul, Laurent Franc *Escabagnou*, dont l'épouse et les trois enfants sont restés à Suc.

Cet « Âge d'or » de la viticulture languedocienne, soutenu par un prix de l'hectolitre à 26 francs en moyenne, se poursuit durant les premières années de la décennie 1871-1880. Pour exemple, la production du seul arrondissement de Béziers dépasse les 5,8 millions d'hectolitres en 1876⁵¹. Cependant, à partir de 1878, le monde viticole doit faire face à de nouvelles menaces, tout d'abord le mildiou (*Plasmopara viticola*), puis le phylloxéra (*Daktulosphaira vitifoliae* ou *Phylloxera vastatrix*). Des milliers d'hectares de vigne disparaissent alors progressivement, aucune commune n'est épargnée. Dans l'arrondissement de Béziers, les surfaces plantées passent de 111 792 hectares en 1876 à 71 851 en 1880.

Au cours de cette décennie, 54 nouveaux migrants arrivent à Cazouls, la plupart cependant avant 1876. Les couples, douze en tout, représentent à eux seuls 40 % de cet effectif. La moitié sont accompagnés par leurs enfants, au nombre de douze également. On compte aussi sept célibataires, deux femmes et cinq hommes, ainsi que trois hommes seuls. On note enfin - et c'est nouveau - la présence de trois veuves et de deux veufs. L'une d'entre elles, Anne Bénazet *Labescot*, 58 ans, est là avec ses 3 derniers enfants, Baptiste, 19 ans, Marie, 15 ans, et Madeleine, 11 ans. Barthélémy Gouzy *Pichole*, 47 ans, se trouve dans la même situation, avec son aîné Pierre Édouard, âgé de 20 ans, sa fille Françoise de 14 ans, et le petit dernier, âgé de 7 ans, se prénommant Barthélémy comme lui.

La décennie suivante, de 1881 à 1890, est, pour le vignoble biterrois, à la fois la décennie de la destruction et celle de la renaissance. En 1884 dans l'arron-

48 AD Hérault, recensement en ligne : 6M 331.

49 AM Suc-et-Sentenac.

50 AD Hérault : 2E 20/47 f° 100.

51 AD Hérault : 6M 1221.

dissement de Béziers⁵², il ne subsiste plus que 60 828 hectares de vignes⁵³ et la productivité moyenne est tombée à 37 hectolitres par hectare alors qu'elle avait dépassé les 50 à plusieurs reprises au cours des années précédentes. La valeur vénale de la vigne s'effondre également, passant de 7 000 francs par hectare avant la maladie à 1 500 francs au plus fort de la crise⁵⁴. Mais, une fois encore, la science va se révéler pourvoyeuse de solutions. Ainsi, en rationalisant une technique employée traditionnellement dans le Médoc pour dissuader les chapardeurs, le botaniste Alexis Millardet (1838-1902) fournit-il dès 1885 à tous les vignerons un traitement efficace contre le mildiou. Communément appelé « bouillie bordelaise », ce mélange de sulfate de cuivre et de chaux éteinte, d'un joli bleu, doit, comme le soufre, être pulvérisé régulièrement sur les vignes. Un autre botaniste, Jules Émile Planchon (1823-1888), va quant à lui révolutionner la viticulture en mettant au point la technique de greffage sur plants américains. Les premiers pieds américains arrivent dans le Biterrois dans les années 1884-1886⁵⁵ avant de s'y répandre massivement. À Cazouls en 1890, on ne compte plus que 100 hectares de vignes françaises, traités par fumigations de sulfure de carbone, contre déjà 2 000 hectares de plants greffés⁵⁶.

Malgré une certaine inflexion au plus fort de la crise, les arrivées de migrants sucatels se poursuivent durant les années 1880, et notamment à partir de 1886. Neuf nouveaux couples soit 18 personnes, 16 Sucatels et 2 conjoints non originaires de Suc, accompagnés de leurs 13 enfants font ainsi leur apparition dans les rues de Cazouls. On ne note en revanche la présence d'aucun veuf ou veuve. Les célibataires représentent à eux seuls plus de 30 % de l'effectif total de la décennie, soit 15 personnes, 4 femmes et 11 hommes. Il s'agit d'individus jeunes, 60 % d'entre eux ont en effet moins de 25 ans. On compte enfin 5 hommes seuls, généralement d'âge mûr, à l'exemple de Barthélémy Banat *Punté*, 49 ans.

Dans une lettre manuscrite qu'il adresse le 3 décembre 1890 à son supérieur hiérarchique, le sous-préfet en poste à Béziers écrit : « L'étendue des terresensemencées en céréales diminue tous les ans, par suite de l'extension que prend la reconstitution de la vigne dont les produits sont plus rémunérateurs »⁵⁷. Le fait est que la décennie 1891-1900 est essentiellement marquée par le gigantesque travail de reconstitution du vignoble. Au niveau de l'arrondissement de Béziers, ce sont ainsi 20 000 hectares de vigne qui sont replantés entre 1893 et 1897⁵⁸. Mais seuls les grands propriétaires, majoritairement issus de la bourgeoisie, disposent à la fois du temps et de l'argent nécessaires à cette replantation. Le coût d'exploitation qui était d'environ 346 francs/ha en 1856 atteint en effet les 1 046 francs/ha en

52 AD Hérault : 6M 1223.

53 Seules les vignes plantées dans le sable ou que l'on peut inonder sont épargnées par le phylloxéra.

54 AD Hérault : 6M 1227.

55 Andréani, Roland, Michel, Henri, *idem.*, 2006, p 230.

56 AD Hérault : 6M 1720.

57 AD Hérault : 6M 1226.

58 AD Hérault : 6M 1727.

1893⁵⁹. Ces entrepreneurs d'un nouveau genre donnent naissance à une véritable viticulture capitaliste qui, dopée par l'emploi de variétés à très fort rendement, comme l'Aramon, et l'utilisation d'engrais chimiques, va produire des hectolitres par dizaines de millions et générer beaucoup d'argent.

Jamais le nombre de migrants sucateles arrivés à Cazouls n'aura été aussi important qu'au cours de cette décennie, avec pas moins de 87 nouveaux venus. Parmi ceux-ci, Jean-François Delpy *Manchou*, âgé de 18 ans, et Mathieu Franc *Grenadier*, 20 ans, forment avec 18 autres célibataires le contingent le plus important après celui des personnes en couple. Ces dernières sont en effet 39 qui, réparties en 23 couples dont 7 avec un conjoint non sucatele, sont accompagnées par 18 de leurs enfants dont la petite Marie Bénazet *Bailé* âgé de 2 ans à peine. On dénombre en outre 5 femmes célibataires, dont deux de plus de 50 ans, 4 hommes seuls, une veuve Anne Estèbe *Salau*, et un veuf Antoine Delpy *Dragon* qui décéderont malencontreusement peu de temps après leur arrivée, la première en 1898, le second en 1896.

Effet pervers de la politique de replantation massive, la décennie 1901-1910 est marquée par une série de crises de surproduction entraînant à chaque fois un fléchissement du marché, de la mévente et au final une baisse des prix du vin. L'hectolitre qui se vendait encore 20 francs à la fin des années 1890 n'en vaut plus que 8 en 1901⁶⁰. Cette fièvre « replanteuse » n'a pas épargné la commune de Cazouls qui, en 1902, peut s'enorgueillir de 3 000 ha de vigne mature et de 300 ha de plants âgés de moins de 4 ans, le tout pour une production avoisinant les 150 000 hectolitres⁶¹. Bientôt, la concurrence des vins fabriqués par mouillage ou sucrage et l'arrivée d'une quantité toujours plus importante de vins algériens va déclencher la colère du monde viticole. Partout, les ouvriers demandent un meilleur salaire, 3 francs par jour au lieu de 2,50 francs, le paiement des heures supplémentaires et des jours de repos. Mais la situation change peu et en 1907 la colère, devenue révolte, embrase tout le Midi qui descend dans la rue derrière Marcelin Albert⁶² et le docteur Ferroul, jusqu'aux tragiques événements de Narbonne les 19 et 20 juin⁶³.

Cette mauvaise conjoncture n'incite plus guère les Sucateles à se déplacer, comme le montre l'effondrement du nombre de migrants au cours de la décennie. On ne compte en effet que 14 nouveaux venus, parmi lesquels ne figure aucun enfant. Et encore faudrait-il mettre à part Jean Delpy *Lacène* et sa femme Rade-gonde "Larrouge" Denjean *Bioulant* qui n'ont quitté Suc que pour le mariage de leur fille Marguerite, ainsi que Jacques Dhers *Fardiel*, gendarme à pied en

59 Jeanjean, Maurice, *Vigne et vin en Languedoc-Roussillon, l'histoire de la famille Jeanjean 1856-2006*, Toulouse, Éditions Privat, 2007, p 23.

60 Jeanjean, Maurice, *idem*, 2007, p 39.

61 Arch. dép. Hérault : 6M 1734.

62 *Mémoire de Marcelin Albert, d'après le manuscrit de Marcelin Albert retranscrit et mis en forme par Augustin Castéran en 1911*, Argeliers, Éditions Christian Salès, 2011, 96 p.

63 Jeanjean, Maurice, *ibid.*, 2007, p 39 à 41.

poste à Miradoux dans le Gers venu, lui, épouser Marie Augustine Cammas née à Cazouls d'une mère sucatelle. Les autres migrants sont majoritairement des jeunes gens, qu'ils soient célibataires, 5 hommes et 3 femmes dont la sus nommée Marguerite, ou en couples comme Marie Franc *Grenadier*, récemment mariée à Capestang avec Casimir Cullié de Prémian, ou Jean Delpy *Putrète* et son épouse Cécilia Borell originaire de la province espagnole de Lérída. On note cependant la présence de deux personnes âgées, Marie Dengerma *Léri*, 78 ans, et Jean-Baptiste « Germanou » Franc *Grenadier*, 77 ans, tous deux veufs.

Les récoltes médiocres qui se succèdent entre 1910 et 1913 permettent de réguler un peu le marché et d'écouler une partie des stocks, mais sans apporter cependant de solution durable. La Première Guerre mondiale qui survient, vide alors le Midi de sa main d'œuvre mais offre à sa production, en net recul, un débouché idéal quoique abominable, incarné par le fameux « Père Pinard » : sur le front, le vin, en effet, comme le sang, coule à flots. La ration journalière du poilu qui est d'un quart de litre en août 1914, passe à un demi-litre en 1916 puis à trois quarts de litre début 1918, sans parler des à-côtés⁶⁴.

Au sortir de la guerre et tout au long des années vingt, une production encore limitée et l'augmentation constante de la consommation permettent d'assainir un peu le marché. Cependant, les effets de la crise de 1929 associés à l'agrandissement constant du vignoble replongent le Midi dans le cycle infernal de la surproduction, situation encore aggravée par l'importation de vins d'Algérie, d'Espagne et d'Italie. Cazouls n'échappe pas à la règle et voit son vignoble s'accroître d'année en année, passant de 2 370 hectares en 1920 à 2 450 hectares en 1925, puis à 2 685 hectares en 1930. En 1936, la commune compte 2 860 hectares de vigne mature et 110 hectares de ceps non encore productifs⁶⁵, à peu de chose près la même surface qu'en 1902.

Mais le *pais bas* n'attire plus les Sucatels qui sont désormais peu nombreux à tenter l'aventure : quatre personnes seulement entre 1911 et 1920, certes dans un contexte de guerre peu propice aux déplacements. Parmi eux on peut évoquer Jean Denjean *Bioulant*, âgé de 18 ans, placé comme domestique ainsi qu'un jeune couple Marie Dhers *de Miquel* et Jean Delpy, âgés respectivement de 25 et 29 ans.

Au cours de la décennie 1921-1930 on compte huit nouveaux arrivants, parmi lesquels trois couples dont Jeanne Clastre *Louménou* récemment mariée à un garçon de Capestang, ou Laurent Delpy *Petitou* et sa femme Françoise Dengerma *Gallaire*, accompagnés de leurs filles Marie, 15 ans, et Berthe, 6 ans. Jeanne Clastre *Brébé*, une veuve de 73 ans, complète l'effectif. Enfin, entre 1931 et 1936, dix sucatels font le déplacement jusqu'à Cazouls. Parmi eux, Madeleine Delcurrou une « vieille fille » de 35 ans, ou Marie Banat *Punté* une veuve de 53 ans venue rejoindre sa fille. Trois couples, dont deux accompagnés par des enfants, sont éga-

64 Garrier, Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin, suivie de Les mots de la vigne et du vin*, Paris, Editions Larrousse-Bordas, 1998, p 363.

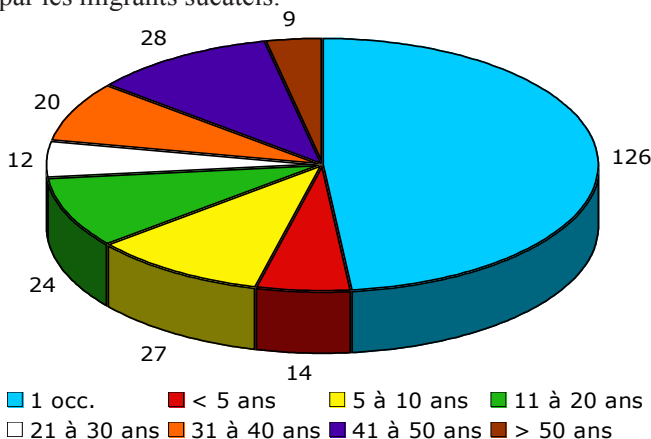
65 AD Hérault : 6M 1809, 6M 1831, 6M 1876, 6M 1900.

lement présents. Berthe Clastre *Fourcade* et son mari Laurent Cambon, originaire de Lespignan, sont là avec leurs deux petits garçons Jean et Alfred. De même Micheline, 6 ans, et le petit Gilbert, 4 ans, accompagnent leurs parents Iréné Delpy *Petitou* et Noélie Delpy *Petitou*. Jean Roman et son épouse Françoise, originaire d'Ilhat dans le massif du Plantaurel, sont quant à eux plus âgés et sont venus seuls.

Outre la mauvaise santé qu'affiche l'économie viticole au début du XX^e siècle, d'autres facteurs peuvent expliquer le tarissement des migrations sucatelles à destination de Cazouls. L'un de ces facteurs est lié à l'arrivée d'une main d'œuvre espagnole bon marché, endossant le rôle jadis tenu par les Tarnais, Aveyronnais et autres Ariégeois, souvent devenus eux-mêmes petits propriétaires. L'installation, en 1906, d'une usine de production d'aluminium à Auzat dans la vallée de Videssos est sans doute le facteur déterminant : en effet, en employant 2 à 300 ouvriers⁶⁶, dont beaucoup sont originaires des villages du canton, cette industrie contribue à maintenir sur place une partie de la population active. Par ailleurs, suite à la guerre 1914-1918, les invalides, les veuves et les orphelins accèdent à des emplois réservés dans l'administration et les entreprises d'État (SNCF, PTT). Enfin, et compte tenu des progrès de l'instruction dans la commune, un nombre croissant de jeunes sucateles est désormais en capacité d'intégrer la fonction publique par voie de concours.

Cazouls pour quelques jours ou pour la vie

Il serait faux de penser que les 260 migrants sucateles que nous venons d'évoquer se sont tous installés à Cazouls de façon définitive. En fait les durées de séjour, qui pour beaucoup restent des estimations, s'avèrent être extrêmement variables comme le montre le graphique n°4. Nous verrons que ces durées de séjour déterminent dans une large mesure la nature des activités professionnelles pratiquées par les migrants sucateles.



Graphique n°4 : Durées moyennes de séjour des migrants sucateles

⁶⁶ Moreno, Cyril, *L'usine d'Auzat 1906-2003, un siècle d'aluminium en Videssos*, Nîmes, C. Lacour Éditeur, 2006, 203 p.

Le graphique ci-dessus montre que pour 126 Sucatels, soit près d'un sur deux (48,5 %), on n'obtient qu'une occurrence, c'est-à-dire que leur présence n'est attestée que par un seul document. Au cours des décennies 1861-1880, cette première catégorie de migrants, que nous qualifierons d'occasionnels, représente environ un tiers des effectifs. Elle en représente près de la moitié durant la décennie suivante, puis un peu plus de la moitié (54 %) au cours des années 1891-1900, au plus fort du mouvement migratoire. Durant les deux premières décennies du XX^e siècle, les occasionnels composent l'essentiel de la population de migrants sucatels, 85 % entre 1901 et 1910, 75 % entre 1911 et 1920. Le taux, redescendu à 25 % au cours de la décennie 1921-1930, atteint finalement 100 % pour la période 1931-1936, bien que dans ce dernier cas nous manquions du recul nécessaire. Une chose est sûre, aucun des nouveaux venus identifié en 1931 n'est encore présent en 1936.

À l'opposé, un petit groupe de 9 personnes (3,4 %) affiche des durées de séjours dépassant 50 ans. Majoritairement installées avant la fin des années 1870, ces personnes ont en commun d'avoir été des enfants ou de jeunes adultes lors de leur arrivée à Cazouls, François Maury *Méou*, 31 ans, et Laurent Delpy *Dragon*, 26 ans, étant les plus âgés. Jean, Marie et Madeleine Pinat *Capélut*, issus de la même fratrie, arrivés à 19, 16 et 11 ans, résideront respectivement 62, 54 et 52 ans à Cazouls. Il en va de même des frères Dengerma *Léri*, arrivés avec leurs parents en 1866. L'aîné, Jean, alors âgé de 13 ans, résidera sur place jusqu'à sa mort en 1929, soit durant 63 ans, quant à son frère Jean-Baptiste, âgé de 2 ans, on le suit jusqu'en 1936, lui permettant de comptabiliser au moins 70 ans de présence à Cazouls.

Entre ces deux cas extrêmes, les durées de séjour se déclinent en un large éventail. Afin de simplifier un peu l'analyse du graphique n°4, on peut répartir le reste des 125 migrants sucatels en trois groupes : durée de séjour de 1 à 10 ans, de 11 à 30 ans, ou de 31 à 50 ans.

Le dernier de ces groupes se trouve être le mieux représenté avec 48 personnes, soit 18,5 % de l'effectif total, dont une majorité de personnes en couple (29). Ainsi, Barthélémy Delpy *Patouqué* et sa femme Marguerite Denjean *Bioulant*, arrivés en 1865 à respectivement 31 et 29 ans, y décéderont en 1914 à six mois d'intervalle après plus de 48 années de présence. Neuf enfants, six filles et trois garçons, font également partie de ce groupe dont Jean Ruffié *Liouret*. Âgé de 4 ans lors de son arrivée en 1876, Jean ne quittera Cazouls que pour se porter au secours de la patrie en danger. Il est tué à l'ennemi dans la Somme en mars 1916. Ce groupe compte également huit célibataires, quatre hommes et quatre femmes, ainsi que deux veufs Barthélémi Gouzy *Pichole* et Madeleine Gentil *Fabé*, âgée de 24 ans seulement. Cette dernière, la plus jeune des veuves sucatelles, va rapidement se remarier et avoir deux filles. Nous n'avons plus d'informations la concernant à partir de 1911, après 38 ans de présence à Cazouls.

Le groupe suivant, par importance décroissante, rassemble les individus dont la durée de séjour est comprise entre 1 et 10 ans. Ils sont au nombre de quarante et un, soit 15,8 % du total des migrants. Là encore, les personnes en couple sont les

plus nombreuses (19), à l'exemple de Pierre Cabau *Souquet* et de son épouse Justine Pinat *Capélut* arrivés en 1874 mais dont on ne trouve plus trace après 1879. Douze enfants, parmi lesquels dix fillettes et seulement deux garçons, accompagnent ces couples. Le groupe est complété par neuf célibataires, deux femmes et sept hommes, et par une veuve Jeanne Clastre *Brébé* qui, arrivée à Cazouls en 1921 à l'âge de 73 ans, décède le 9 septembre 1925 à son domicile rue Barbaroux.

Enfin, les trente-six migrants restants, soit 13,8 % de l'effectif total, affichent une durée de séjour allant de 31 à 50 ans, ce qui là encore représente pour beaucoup d'entre eux la plus grande partie de leur vie. Le même schéma se répète à nouveau, dans des proportions différentes, où les personnes en couple sont les plus nombreuses (16), suivies par les enfants, en l'occurrence sept filles et quatre garçons, puis par les célibataires, ici quatre femmes et cinq hommes.

Activités professionnelles : la vigne surtout, mais pas seulement

Avant d'aborder le sujet de l'activité professionnelle des migrants sucatels et de son rapport avec la durée de leurs séjours sur place, il nous faut faire quelques remarques liminaires.

Rappelons tout d'abord que le moteur de ces migrations est avant tout économique, comme en témoigne la présence d'un pourcentage élevé d'adultes jeunes ou encore dans la force de l'âge. En effet, exception faite des enfants, mais nous y reviendrons, et de quelques personnes âgées dont trois veuves de 72, 73 et 78 ans ainsi que deux veufs de 75 et de 86 ans, les Sucatels ne sont là que pour travailler, jusqu'à Jean-Baptiste « Germanou » Franc *Grenadier* qui lors du recensement de 1906⁶⁷ se déclare encore cultivateur malgré ses 77 ans. D'ailleurs, entre 1866 et 1936, seuls sept hommes, dont les deux veufs de 75 et 86 ans, sont sans profession lors des recensements de population, des situations sans aucun doute provisoires qui ne pourraient se prolonger sans entraîner le déplacement des intéressés vers d'autres villages du Biterrois.

La seconde remarque concerne les femmes et le travail, un sujet sur lequel nous reviendrons plus loin. En se conformant simplement aux informations tirées des recensements de population et de divers actes d'état civil, plus de 84 % des Sucatelles sont sans profession déclarée lors de leur arrivée à Cazouls, ce qui n'a bien sûr rien à voir avec les nombreuses activités qui les occupent quotidiennement.

Enfin, la dernière remarque concerne le marché local de l'emploi qui est essentiellement orienté vers les activités viti-vinicoles même si les services, et notamment la domesticité, y occupent une part non négligeable. Toutes époques confondues, 84 % des Sucatels de sexe masculin sont d'ailleurs identifiés comme « cultivateur », terme qui chez Louis Nicolas Bescherelle en 1856, chez Émile

67 AD Hérault, recensement en ligne : 6M 333.

Littre en 1872 ou dans les éditions successives du Dictionnaire de l'Académie française⁶⁸, désigne « celui qui cultive le sol ou qui en dirige la culture ». Comme rien dans cette définition ne laisse penser que le cultivateur est de fait propriétaire du sol qu'il travaille, l'expression actuelle la mieux adaptée pour le qualifier serait sans doute celle d'« ouvrier agricole », terme qui apparaît dans les recensements de population à partir de 1921. D'après une étude portant sur l'année 1911⁶⁹, 26 % des ouvriers agricoles de Cazouls s'emploient dans la moyenne ou grande propriété résidente, 25 % dans la propriété absentéiste, 21 % dans la petite propriété familiale, les 28 % restant étant diversement employés chez les uns ou les autres.

Le vigneron se voit imposer son calendrier d'activités, ses périodes de repos relatif comme ses temps forts, par la vigne qui, comme tous les végétaux, possède son cycle végétatif spécifique. La période reine est bien sûr celle des vendanges qui interviennent lorsque le raisin est à maturation, généralement vers la mi-septembre, et se poursuivent durant trois semaines. Les vendanges furent donc sans aucun doute la raison première de la venue des Sucatels à Cazouls-lès-Béziers même si leur présence lors de cette seule et courte période reste le plus souvent indétectable.

Quoi qu'il en soit, l'approche des vendanges met toute la commune de Suc-et-Sentenac en ébullition. Des groupes se forment, que l'on appelle *còlha* en occitan, colles en français, réunissant entre quinze et vingt personnes généralement dirigées par une femme. Outre cette meneuse, le groupe comprend quelques costauds pour manipuler les comportes, une dizaine de coupeuses ainsi que plusieurs enfants dégourdis chargés de vider les paniers de ces dernières dans les comportes laissées en bout de rang. C'est généralement à pied que les membres des colles parcourent les quelques 200 kilomètres qui les séparent de Cazouls, comme l'évoque ce témoignage datant d'avant 1914 : « À Viddessos, Étienne, le marchand de vin, chargeait nos bagages sur la charrette, déjà pleine de fûts vides et de quelques planches servant de bancs aux plus fatiguées... Tous les autres suivaient à pied... Et l'on allait ainsi jusqu'à Cazouls. »⁷⁰ Les propriétaires de Cazouls ou leurs représentants sur place, régisseur ou ramonet, n'embauchent de toute façon que des colles déjà constituées.

Une étude portant sur un domaine viticole d'Alignan-du-Vent entre 1890 et 1900 nous donne une idée de la vie de ces vendangeurs. Le travail commence à 6h tapantes pour finir à 18h, 2h de repos étant réparties dans la journée : 30min à 8h, 1h 30min à 11h, et 30min à 15h. La paie est de 40 sous par jour, soit 2 francs, la meneuse touche 0,25 francs de plus, les vendangeurs ont droit à une soupe à midi

68 Dictionnaire français moderne (XVIII^e-XIX^e), <http://www.lexilogos.com> (consulté le 16 mai 2016).

69 Gillet, G., Brugier, C., *Structures socio-professionnelles dans les communes du Biterrois en 1911*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Laurent Robert directeur, Université Paul Valéry Montpellier III, 1970, p 67, 68, 76.

70 Gouzy-Pinat, Paulette, *Afin que rien ne soit perdu*, Académie Européenne du livre, 1992, p 160.

et à un plat de légumes le soir, le vin est à volonté⁷¹. Suivant les cas, les colles sont logées sur le domaine ou habitent l'un des *ramounetadge* situés en ville. À Cazouls, c'était l'un des grands plaisirs des jeunes Sucatelles qui, après le travail, pouvaient s'offrir « quelques échappées devant les vitrines des magasins ou vers un bal du samedi soir »⁷².

Ceux qui font le choix de rester au-delà des vendanges doivent se trouver un patron dont le nom, à partir de 1911, apparaît en toutes lettres sur les recensements de population. L'individu endosse alors soit le statut de *mesadié*, soit celui de journalier, soit enfin celui de domestique.

Le terme *mesadié* vient de l'occitan *mes*, « mois », et désigne les ouvriers embauchés sur la base d'un salaire mensuel fixé à l'avance, autour de 20 francs, qui leur est versé quel que soit le nombre de jours réellement travaillés. Ce type de contrat courait généralement de novembre à début juin, nombre de sucateles remontant alors faire les foins chez eux. Les travaux généralement attribués aux *mesadié* demandent peu de qualifications : défoncer les champs, creuser et entretenir les échaux, couper le bois de chauffage, pulvériser soufre et bouillie bordelaise. Dans la grande propriété, les *mesadié*, sous la responsabilité directe du *ramonet*, sont nourris et logés sur le domaine⁷³, mais nous avons vu qu'à Cazouls nombre de *ramonetadges* sont en ville. Certains sont même logés avec leur famille chez leur patron, à l'instar d'André "l'Agnel" Dandine *Clergue* et de son épouse Anne qui, en 1863, qui résident impasse Valat chez Joseph Cabanes.

Les journaliers, comme leur nom l'indique, sont des ouvriers employés et payés à la journée, environ 3 francs à la fin du XIX^e siècle. Comme le précise E. Mestre⁷⁴, ce sont le plus souvent des hommes du village que les propriétaires emploient pour des tâches précises et souvent délicates comme la taille, les labours ou le greffage. À priori, ce statut ne concerne pas les nouveaux arrivants sucateles à la notable exception de quelques femmes.

Quelques hommes en revanche se louent comme domestiques, le plus souvent auprès des grands propriétaires, on en compte quatre entre 1876 et 1911. À l'exception de Jean Maury, employé en 1876 à la métairie La Gauphine alors qu'il a 42 ans, les autres domestiques sont jeunes. Ainsi Laurent Gouzy *Pichole*, qui travaille à la métairie Capel en cette même année 1876, est âgé de 21 ans, Jean Denjean *Bioulant* a 19 ans lorsqu'il est employé à Cure le Bas en 1911, quant à Jean Dhers *de Miquel*, que nous avons déjà évoqué, il est avec ses 16 ans le plus jeune domestique sucatel également le seul, semble-t-il, à travailler en ville.

Mais tous ne travaillent pas dans un contexte strictement agricole, et certains Sucateles, peu nombreux il est vrai, vont dès leur arrivée à Cazouls prati-

71 Mestre, Élise, *Aspect de la vie d'un grand domaine viticole du Biterrois, 1890-1900*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Laurent Robert directeur, Université Paul Valéry Montpellier III, 1970, p 38, 39.

72 Gouzy-Pinat, Paulette, *idem.*, p 158.

73 Mestre, Élise, *idem*, 1970, p 38, 39.

74 Mestre, Élise, *ibid.*, 1970, p 38.

quer d'autres activités. On dénombre neuf personnes dans ce cas entre 1878 et 1926, Justin Delpy *Blanqui*, 33 ans, étant le premier d'entre eux : sur son acte de mariage, contracté le 29 octobre 1878 avec Nathalie Miquel, fille d'un tisserand aveyronnais, il apparaît comme ouvrier boulanger ; en 1881, Abel Pinat *Bincensou*, un célibataire de 29 ans, exerce le métier de laitier, alors qu'en 1895 Mathieu Franc *Grenadier*, âgé de 20 ans et également célibataire, est lui cordonnier. L'année suivante Firmin Maury *Le Gros*, un autre célibataire de 21 ans, est garçon limonadier dans l'un des cafés de la ville. Jean Gentil *Fabé* en 1891, puis Jean Delpy *Putrète* en 1901 officient tous deux dans la tonnellerie. Le premier est garçon tonnelier, soit qu'il n'ait pas encore achevé son apprentissage, sans doute commencé à Frontignan, où sa femme Julie Franc *Raphéou* accouche de leur première fille en 1883, soit plus sûrement qu'il n'ait pas été à son compte. Le second par contre est noté comme tonnelier, sans qu'il nous soit cependant possible de dire où et quand il aurait été formé au métier ou dans quel contexte il l'exerce à Cazouls. Bien que n'y ayant fait qu'un passage éclair, on peut ajouter à cette liste Jacques Dhers *Fardiel*, ce gendarme à pied venu en 1902 pour convoler en justes noces.

Le cas des deux Sucatels restants est quelque peu étonnant, à moins qu'il ne témoigne des lacunes d'une documentation trop rare. Ainsi, la première mention de Joseph Séguelas *Rabarut* apparaît sur l'acte de naissance de son fils Henri en date du 22 septembre 1879, acte sur lequel il se déclare cantonnier. Or c'est le genre d'emploi que les édiles attribuent généralement à une clientèle de natifs. Quant à Jean Honoré Dengerma *Laliure*, il a le statut de propriétaire cultivant dès la première mention de son nom en 1926.

Nous avons évoqué le rôle prépondérant des femmes au moment des vendanges : mais quelle est leur place dans la société d'alors ?

Nous avons montré que 84 % des femmes sucatelles adultes, ou considérées comme telles, sont déclarées sans profession. Dans leur immense majorité, il s'agit de femmes mariées, dont l'époux gagne seul l'argent du ménage, mais aussi de quelques veuves ayant des enfants en âge de travailler ou trop âgées pour travailler. Cependant, ces femmes sont absorbées par les tâches ménagères : s'occuper des jeunes enfants lorsqu'il y en a, veiller à l'approvisionnement en eau et en bois de chauffe, aller faire le marché, préparer les repas, reprendre les vêtements, laver le linge... Quelques femmes mariées sont malgré tout tenues de travailler, comme Jeanne Marie Delpy *Pelderat* qui en 1925, après le décès de sa mère dont elle s'occupait, devient ouvrière agricole à l'âge de 55 ans, ou encore Julie Franc *Raphéou* dont le mari, tonnelier jusqu'en 1921, devient cultivateur en 1926 alors qu'elle-même, âgée de 74 ans, est identifiée comme ouvrière agricole. Il était également d'usage durant les mois d'hiver, largement consacrés à la taille de la vigne rentrée en dormance, que le ramassage des sarments coupés soit effectué par les femmes des ouvriers agricoles aidées de leurs enfants. Les sarments une fois mis en fagots, étaient vendus pour quelques sous aux propriétaires, qui eux-mêmes les revendaient le plus souvent avec un profit modique.

Si, comme nous l'avons vu, aucun Sucatel n'avait jamais endossé le statut de journalier, quelques femmes par contre, quatre en tout, sont identifiées comme « journalières ». Elles sont relativement jeunes : deux ont 23 ans, une a 36 ans, la doyenne est âgée de 43 ans, elles sont aussi bien célibataires comme Françoise Bénazet *Labescot* en 1865, que mariées comme Françoise « Germanou » Franc *Grenadier* en 1891, ou même veuves comme Anne Estèbe *Salau* et Françoise Degeilh *Gascou*, toutes deux en 1898.

Mais, et ce depuis les débuts de leur présence à Cazouls, c'est dans le domaine des services à la personne que les femmes sucatelles, et principalement les femmes célibataires ainsi que quelques veuves encore robustes, œuvrent le plus fréquemment : on en dénombre en effet 14 dans ce cas. On les qualifie de « domestiques » durant le Second Empire, à l'exemple de Justine Delpy *Perrot* en 1866, ou de Marie Delpy *Petitou* en 1870, plus volontiers de « servantes » sous la III^e République, comme Jeanne Dengerma *Tainou* en 1896 et Marguerite Delpy *Lacène* en 1901. Certaines de ces femmes parviennent même à se spécialiser comme Jeanne Marie Denjean *Fusilier*, 55 ans, cuisinière en 1891 chez Jean Guibert, boucher, résidant Grand Rue, ou Elisabeth Maury *Méou*, une veuve de 44 ans, qui en 1911 est également derrière les fourneaux mais chez le pharmacien Lucien Poussines, domicilié place de la République. On peut enfin évoquer le cas de Jeanne Marie Maury *Le Gros*, veuve également âgée de 61 ans, qui lors du recensement de 1891 se déclare « ménagère », terme qui tout au long du XIX^e siècle désigne « une servante qui a soin du ménage de quelqu'un »⁷⁵.

Les Sucatels simplement de passage à Cazouls, de même que ceux dont la durée du séjour n'excède pas 10 ans, ont peu de chance de sortir des sentiers battus qui les mènent droit vers l'état d'ouvrier agricole ou vers celui de domestique. Seuls ceux, individu ou famille entière, ayant fait le choix de s'installer à Cazouls de façon définitive vont avoir une chance de s'élever socialement.

À force de travail et d'économie sur 10, 20 voire 30 ans, parfois aussi en vendant tout ou partie de leurs biens à Suc, quelques-uns vont être en mesure d'acquérir maisons et vignes et d'accéder ainsi au statut de « propriétaire », même si les termes de « propriétaire cultivant » ou « propriétaire exploitant » indiquent que la taille de leur bien est souvent modeste et qu'ils doivent le travailler eux-mêmes. Ainsi Jules Virpé et Laurent Estèbe *Salau*, arrivés avec leurs épouses respectives en 1876, deviennent également propriétaires la même année, en 1906, alors que Sylvestre Maury *Méou*, arrivé lui en 1896, le devient en 1921. Certains ont des carrières plus mouvementées comme Jean Delpy *Putrète* qui en 25 ans sera consécutivement tonnelier, cultivateur, mineur, à nouveau cultivateur puis propriétaire. D'autres encore ont des parcours plus atypiques comme François Maury *Méou* qui, après avoir été cultivateur de 1886 à la Première Guerre mondiale, est hôtelier en 1921 et restaurateur en 1926, ou François Dengerma *Léri*,

75 Dictionnaire français moderne (XVIII^e-XIX^e), <http://www.lexilogos.com> (consulté le 1^{er} septembre 2018)

cultivateur pendant 15 ans avant de devenir berger de 1881 à sa mort en 1898. Évoquons aussi le cas de Jean Bénazet *Labescot* qui, arrivé cultivateur en 1895, est régisseur en 1921, devient propriétaire cultivant en 1926 et se déclare finalement « rentier » en 1936, il a 71 ans. Il arrive également que des femmes sucatelles mariées ou remariées à Cazouls héritent de biens après le décès de leur conjoint : ainsi Madeleine Gentil *Fabé*, arrivée en 1873 en tant que domestique, épouse bientôt Auguste Rial, cordonnier originaire du Cantal, qui devient marchand de chaussures et gère une boutique jusqu'à sa mort en 1906, époque à laquelle Madeleine en prend la conduite.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et pendant plus de 70 ans, dans un rapport étroit avec l'histoire de la viticulture languedocienne, succession de périodes fastes et de crises profondes, un courant migratoire stable et très spécifique s'est établi entre une modeste commune de haute Ariège et Cazouls-lès-Béziers. Poussés par une situation économique structurellement défailante et sous la pression démographique, un grand nombre de Sucatels sont allés vendre leur force de travail à plus de 200 km de chez eux, dans la plaine biterroise, ce *païs bas* où le développement considérable du vignoble nécessitait une main d'œuvre abondante et peu qualifiée.

Si les migrants sucatels avaient en commun d'être pauvres, ils présentaient pourtant des profils extrêmement variés : hommes ou femmes célibataires, hommes seuls, couples avec ou sans enfants, veuves et veufs eux-mêmes avec ou sans enfants. L'âge d'arrivée de ces migrants, entre 7 mois et 86 ans, fut également des plus disparates, comme la durée de leur séjour à Cazouls qui put varier de quelques semaines à plus de 70 ans. Et c'est la longueur de ce séjour qui détermina dans une large mesure la nature des activités professionnelles que ces migrants purent exercer : vendangeurs pour les premiers, cultivateurs pour la majorité des autres, artisans ou commerçants pour certains, ou même propriétaires, parfois, après une vie de dur labeur.

Au fil des générations, les descendants des primo arrivants, qu'ils soient nés à Suc ou déjà à Cazouls, vont voir leurs réseaux se renforcer, se diversifier, les opportunités professionnelles mais aussi matrimoniales se multiplier, avant d'être lentement dilués dans le tissu social local.